

**Rapport relatif à la prise en considération du postulat de M. Vincent Bonvin (Les Vert·e·s) -  
« Un pas de géant pour l'énergie solaire à La Tour-de-Peilz ».**

Au Conseil Communal de La Tour-de-Peilz,

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,

La commission chargée d'examiner l'objet cité en titre s'est réunie le mardi 22 septembre à 19h30 en Salle 2 de la Maison de commune et elle était composée des membres suivants :

Madame        Brigitte Fahrni Chiusano

Messieurs    Michel Bloch  
                  Nicolas Bastard  
                  Vincent Bonvin  
                  Guillaume Jung (président-rapporteur)

Absents        Margareta Brüssow  
                  Jean-François Treyvaud

La Municipalité était représentée par Madame Taraneh Aminian.

**Discussion préliminaire**

Sont tout d'abord évoqués les bâtiments communaux ayant déjà fait l'objet d'une étude mandatée lors de la législature précédente et les installations solaires réalisées, notamment au Collège des Mousquetaires et à la Salle des Remparts, ainsi que les futures installations prévues ou envisagées, telles que les collèges Bel-Air et Courbet ou certains des bâtiments locatifs en propriété communale.

Ensuite, la discussion s'oriente sur l'encouragement de la transition énergétique pour les privés. Il est bon de rappeler qu'une taxe de 0,3ct / KWh consommé est prélevée par la Romande Energie, puis reversée dans un fond communal qui est aujourd'hui entièrement attribué aux projets communaux. Pour permettre à la population boélande d'en bénéficier, il serait impératif de modifier le règlement communal et d'y inclure certains subventionnements. Ceux-ci doivent être imaginés et mis en place en prenant la forme d'un subventionnement en cas d'installation solaire mais, au-delà du postulat, également de subventionnements lors de l'achat d'un deux-roues électrique par exemple. En parallèle, un plan d'action devrait être développé avec, en priorité, un concept lié à la communication.

Madame la Municipale informe les membres de la commission que la Municipalité est ouverte à accepter la demande du postulat étudié et de participer ainsi activement à la transition énergétique.

Les membres présents remercient Madame Aminian pour sa présence ainsi que pour les informations transmises et poursuivent leur discussion.

### **Discussions de la commission**

Lors du tour de table, il est relevé unanimement l'importance de favoriser une transition énergétique et il est observé que la couleur politique n'influence aucunement la volonté de trouver des solutions pour agir. Les membres insistent sur la nécessité d'évaluer toutes les possibilités de la commune pour participer à la transition énergétique et également sur l'importance de la communication en lien avec les nouvelles possibilités de subventionnements offertes à la population de notre commune.

### **Conclusions**

En conclusion et à la suite de son vote, c'est à l'unanimité des membres présents que la commission vous recommande, Mesdames, Messieurs, Chères et Chers collègues, d'accepter la prise en considération de ce postulat et d'accepter son renvoi à la Municipalité.

La Tour-de-Peilz, le 4 octobre 2020

Pour la commission, le président-rapporteur

Guillaume Jung

## « Un pas de géant pour l'énergie solaire à La Tour-de-Peilz ! »

Mesdames, Messieurs,

En ces temps touchés par la pandémie de la COVID-19 qui plombe notre économie et par un réchauffement climatique qui s'intensifie année après année, nous pourrions faire d'une pierre deux coups : (s')investir dans l'énergie solaire (et tout son potentiel encore trop largement sous-exploité) et contribuer au « plan de relance COVID-19 ».

En effet, l'avantage d'investir dans le solaire est à la fois environnemental (réduction des gaz à effets de serre, favoriser la transition énergétique), social (réduction des menaces liées aux changements climatiques) et économique (rentabilité à long terme, relance de l'économie locale et réduction du coût des catastrophes liées aux changements climatiques).

Quant à notre Municipalité, elle a entrepris de nombreux efforts ces dernières années afin d'installer des panneaux photovoltaïques sur une parties des toits qu'elle possède. Et c'est une excellente chose ! Mais malheureusement, le développement de cette énergie par les particuliers fait encore figure d'exception.

Partageant le même constat, de plus en plus de communes ont décidé de mettre en place une action auprès des citoyens afin de les informer et de les encourager dans une démarche participative (voir, entre autres, les exemples de Daillens, Prilly et Lausanne (dont la démarche est disponible sur le site <http://www.solanne.ch/ee/>)).

C'est une démarche win-win qui fait ses preuves et qui permet d'exploiter l'énorme potentiel de l'énergie solaire. Par conséquent, nous pensons qu'il est grand temps, à La Tour-de-Peilz, de passer au niveau supérieur et de faire un pas de géant pour l'énergie solaire !

### **Nous demandons donc à ce que notre commune s'engage à (s')investir dans la mise en œuvre d'installations photovoltaïques sur le territoire communal :**

1. En faisant preuve d'exemplarité par la pose de panneaux solaires sur les bâtiments communaux actuels et futurs, ce qui complétera les efforts déjà effectués au cours de ces dernières années.
2. En développant un plan d'action afin d'encourager les propriétaires de la commune à investir dans des installations photovoltaïques sur les surfaces qui s'y prêtent en...
  - ... soutenant leurs citoyen(ne)s propriétaires fonciers dans leurs démarches à titre privé.
  - ... proposant une solution d'investissement participatif pour du solaire aux citoyen(ne)s qui n'ont pas la possibilité d'investir directement chez eux (par ex. locataires, propriétaires d'un bâtiment inadapté ou personnes aux moyens limités).
  - ... communiquant à plus large échelle sur les actions menées.

### **Comment financer ?**

La commune s'est dotée d'une taxe communale spécifique pour l'encouragement aux énergies renouvelables, elle pourrait donc prélever - moyennant une modification de son règlement - sur le fonds affecté aux énergies renouvelables pour participer au financement des panneaux photovoltaïques sur certains toits. Loin d'être un impôt supplémentaire, cette taxe minimale est prélevée sur l'ensemble des consommateurs d'électricité de la Tour-de-Peilz et il semble cohérent qu'une partie de celle-ci soit restituée à ses habitants sous forme d'incitation aux énergies renouvelables.

A cela s'ajoute la possibilité de toucher des subventions fédérales.

### **Y a-t-il d'autres communes en Suisse qui ont entrepris une démarche similaire ?**

Oui, et il suffit de voir l'exemple de SuisseEnergie et sa démarche globale pour encourager la mise en oeuvre d'installations photovoltaïques sur le territoire communal (disponible à l'adresse suivante : [https://www.local-energy.swiss/fr/dam/jcr:85ee693c-7fe9-4314-a0d1-162456956dd1/Soutien%20pour%20photovolta%C3%A3que%20dans%20les%20communes\\_2020.pdf](https://www.local-energy.swiss/fr/dam/jcr:85ee693c-7fe9-4314-a0d1-162456956dd1/Soutien%20pour%20photovolta%C3%A3que%20dans%20les%20communes_2020.pdf)). Voir également : <https://www.local-energy.swiss/fr/programme/projektfoerderung-fuer-energiestaedte.html#/> ).

### **Avons-nous vraiment besoin d'investir pour du solaire ?**

Oui car avec la fin annoncée du nucléaire, nous devons commencer à trouver d'autres sources de production d'énergie afin de ne pas créer une forte dépendance énergétique avec les pays étrangers.

Oui car c'est une énergie renouvelable, et donc gratuite et dont le potentiel est clairement sous-exploité en Suisse.

Oui car le retour sur investissement (15-20 ans en moyenne) est intéressant et offrira des revenus supplémentaires à notre commune et à tous les investisseurs.

### **Le solaire, n'est-ce pas une énergie chère ?**

Non, plus maintenant, le prix de l'énergie solaire a baissé de 70% en 7 ans.

### **Qu'en est-il de l'aspect esthétique ?**

Il existe aujourd'hui des panneaux de toutes les couleurs et pour tous les goûts. Certains modèles passent même totalement inaperçus.

### **La Suisse est-elle vraiment faite pour investir dans le solaire ?**

Oui, car nous n'utilisons que 5% environ de notre potentiel. De plus, « selon une étude publiée par l'Office fédéral de l'énergie (OFEN), le potentiel d'énergie solaire qui peut être exploité sur les bâtiments suisses est de 67 milliards de kilowattheures par an. **Cela correspond à 110% de la consommation d'électricité en Suisse.** (...) Le photovoltaïque peut ainsi fournir la majeure partie de l'électricité dont la Suisse a besoin pour éliminer progressivement l'énergie nucléaire et se passer des combustibles fossiles. » (Source : <https://www.swissolar.ch/fr/services/medias/news/detail/n-n/bfe-studie-schweizer-solarpotenzial-grosser-als-benoetigt/>).

Par conséquent, nous souhaitons que ce postulat soit soumis à une commission ad hoc pour examen.

La Tour-de-Peilz, le 5 juin 2020.

**Vincent Bonvin** (Les Vert·e·s)

**Michel Bloch** (PS)

**Christian Grobéty** (PDC + I)

**Nicolas Bastard** (PS)

**Gabriel Ranzato** (UDC)